

# Compte rendu réunion comité de quartiers

## Secteur 9 – Mas Reig

### du vendredi 14 mai 2021

#### Référents présents :

- . Monsieur FRANCES Raymond
- . Madame HEBERT Laura
- . Monsieur HENON Charles
- . Madame GARCIA Thérèse
- . Monsieur LAYADI Farid
- . Monsieur LE MAGOROU Alain
- . Madame MARIOTTI Brigitte

#### ➤ **Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer**

Laura HEBERT informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaillent ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls.

70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.

Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc. ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

Elle indique, également, que l'office de tourisme a mis en place une campagne concernant la recherche de logements pour les saisonniers qui viennent travailler à Banyuls. Il y a de plus en plus de demandes de leur part. Nous savons qu'il y a beaucoup de propriétaires de résidence secondaire sur Banyuls et que beaucoup de meublés sont peu ou pas occupés du tout. Si vous avez connaissance d'un propriétaire qui souhaiterait proposer son appartement à la location et qui serait intéressé par notre dispositif, qu'il n'hésite pas à se faire connaître auprès de l'office de tourisme qui est l'interlocuteur entre l'offre et la demande. Ce dispositif va permettre la sécurisation des loyers impayés, la prise en compte des dégradations locatives et il n'y a pas de frais d'agence car la gestion est assurée par l'association « action logement ».

Monsieur le Maire ajoute que grâce à cette action, il est possible de rénover des appartements avec des subventions attribuées par l'ANAH, en fonction des revenus des propriétaires.

### ➤ **Débroussaillage terrains : courrier envoyé par l'O.N.F. à certains propriétaires du Pardal pour leur demander de débroussailler les terrains en limite de leur maison**

Monsieur le Maire explique que la préfecture a demandé à l'O.N.F. d'appliquer la loi, à savoir :

- le propriétaire d'une maison qui a un terrain à côté de chez lui, si c'est un terrain agricole, a l'obligation de se protéger et doit débroussailler jusqu'à 50 mètres à l'intérieur du terrain. Pour ce faire, il doit envoyer une lettre recommandée au propriétaire du terrain pour l'aviser qu'il va le débroussailler et au bout de deux mois, il peut rentrer sur le terrain.
- Quand le terrain est en zone U, zone constructible, c'est au propriétaire du terrain de le débroussailler.

Il précise que la meilleure solution pour aborder ce problème, c'est d'essayer de se constituer en association des propriétaires.

Il ajoute qu'il est possible :

- de faire du boîtage dans les boîtes aux lettres
- d'organiser une réunion de travail avec l'ensemble des propriétaires vers le 15 juin 2021, quand l'accès aux salles sera plus libre, afin de connaître leur ressenti
- qu'il anime cette réunion, si vous le souhaitez
- de faire venir les personnes de l'O.N.F.

Au départ, il faut faire un appel d'offre afin d'avoir une estimation.

### ➤ **Excès de vitesse**

Monsieur le Maire indique que des ralentisseurs vont être installés :

- en dessous du parking du GICB
- avenue Guy Malé (de la gendarmerie au rond-point de Carrefour Market)

Il ajoute que plusieurs essais ont été faits pour ralentir la vitesse :

- coussins berlinois : pas concluants. Ont dû être retirés suite aux plaintes de riverains car trop bruyants
- panneaux : pas dissuasifs
- stationnement en quinconce (rues Georges Clémenceau, Edouard Herriot et Saint Exupéry). Cela permet de créer des obstacles et de faire ralentir. Cela fonctionne bien

et qu'il est possible de mettre en place le stationnement en quinconce dans ce quartier.

### ➤ **Parking de la gare : il est demandé que le sol soit arrangé**

Monsieur le Maire explique que la commune est en pour parler pour acquérir le parking de la gare qu'elle loue, actuellement, avec des réserves. Il n'est pas possible de le goudronner, ni de l'aménager. C'est un terrain classé en espace réservé pour équipement public.

Il ajoute que la commune a un grand projet sur la gare. Un peu plus haut que le rond-point Bigeard, rue Georges Clémenceau, à partir du petit mur en brique rouge, elle veut faire une route qui longera la voie ferrée et arrivera au parking de la gare. Ce sera une route à double sens car, le jour où il y a une défaillance de la SNCF, les bus de ligne pourront arriver jusqu'à la gare.

Il pourra y avoir des bornes de recharge électrique pour les vélos et les voitures, cela s'appelle un pôle multimodal de mobilité

### ➤ **Stationnement – mobilité - circulation**

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.LU. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

A la fin, une synthèse sera réalisée.

Il espère pouvoir la faire avant l'été au mois de juin 2021, si la situation sanitaire le permet ou sinon en septembre 2021.

➤ **Parking la Baillaury (ancien tennis)**

Monsieur le Maire indique que la commune souhaite acquérir des terrains pour le réaménager et ainsi, faire un parking plus confortable.

➤ **Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie**

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

➤ **Plage du Centre Hélio Marin : au parking, deux giratoires sont demandés, un au bout et un à l'entrée**

Monsieur le Maire répond que la plage du Centre Hélio Marin est un site classé et il n'a pas été possible de faire tout ce que l'on voulait.

Il ajoute, qu'au bout du parking, il est possible de faire demi-tour. Pour l'instant, il est en terre battue. Dès que la DREAL donnera l'autorisation à la commune, on l'aménagera et il y aura un rond-point.

➤ **Futur lotissement « La Rectorie »**

Monsieur le Maire informe qu'un lotissement nommé « La Rectorie » va être réalisé.

Le permis de lotir sera déposé avant le 14 juillet 2021 afin d'avoir le lotissement accepté avant la fin de l'année et que les travaux débutent en 2022.

➤ **Quartier de l'Ouillastre – rue Pierre Bruce :**

- . **au début de la rue, trois voitures sont garées le long de la montagne. Des riverains demandent s'il est possible de gratter la montagne pour créer un stationnement en épi et cela permettrait, également, d'améliorer la visibilité en sortie du virage**
- . **ils souhaitent, également, savoir s'il est possible d'enlever les lauriers roses afin de faire des places de stationnement supplémentaires**

Monsieur le Maire répond que ces demandes ont été prises considération et seront étudiées avec Rémi RULL.

Sandrine COUSSANES présente les référents du secteur 9 :

- . Monsieur FRANCES Raymond
- . Madame HEBERT Laura
- . Monsieur HENON Charles
- . Madame GARCIA Thérèse
- . Monsieur LAYADI Farid
- . Monsieur LE MAGOROU Alain
- . Madame MARIOTTI Brigitte

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune.